<u>Chapitre sur la Règle de saint Benoît – CFM – Rome 07.09.2011</u>

Hier, nous avons vu que la communauté devrait être le moyen que Dieu nous offre pour sortir de la triste grisaille du murmure, du mécontentement qui s'oppose à l'affection préférentielle pour le Christ, cœur de notre vocation. Cherchons à approfondir ce thème, parce qu'il me semble urgent pour la vie de nos communautés. Dans les communautés, il y a souvent beaucoup de murmures et de critiques, et donc beaucoup de mécontentement, ce qui produit d'autres murmures et mécontentements. Le mécontentement, l'insatisfaction, est difficile à porter et à affronter, tant pour les supérieurs que pour les communautés. Cependant, comme je le disais hier, le murmure est souvent l'expression du sentiment de ne pas être aimé. Mais quelqu'un qui murmure, qui est mécontent, qui fait la moue, est encore moins aimé, et cela devient toujours plus un cercle vicieux : qui ne se sent pas aimé est mécontent, et qui est mécontent n'est pas aimé, et donc il devient encore plus mécontent, et encore moins aimé ...

Saint Benoît demande de faire face à cette dynamique infernale, de la casser et suggère comment procéder. Il demande à l'abbé et à la communauté de favoriser consciemment la joie les uns des autres. Avant tout, comme nous l'avons vu hier, en offrant l'aide et le soutien fraternel qui empêchent que les circonstances deviennent une cause de murmure. Mais surtout il demande à chacun d'avoir conscience que la joie du frère, de la sœur, est quelque chose d'important pour tout le corps de la communauté. Saint Benoît a conscience que la tristesse tue, suffoque, et qu'un frère qui se noie dans la tristesse est un membre du corps qui meurt, et donc tout le corps meurt un peu avec lui. Au chapitre 27, sur la sollicitude que l'abbé doit avoir à l'égard des frères excommuniés, saint Benoît demande à l'abbé de promouvoir un mouvement de consolation discrète envers le frère coupable, et ceci pour qu'« il ne soit pas accablé par un excès de tristesse – ne abundantiori tristitia absorbeatur » (27, 3). La tristesse est comme un tourbillon dans un lac profond qui engloutit une personne jusqu'à la noyade.

Mais saint Benoît est convaincu que la charité communautaire est plus forte que ce tourbillon. Pour lui, l'abbé et les frères doivent être, pour qui risque de sombrer dans la tristesse, comme Jésus qui marche sur les eaux et tend la main à Pierre pour le sauver (cf. Mt 14, 30-31).

Cependant, la tâche de la communauté n'est pas seulement de sauver celui qui est en train de couler et de se noyer, mais de favoriser constamment la joie les uns des autres. Ceci, comme nous avons vu, d'abord avec l'aide réciproque. Tous, par exemple, sont tenus au service de la cuisine, mais « on donnera des aides à ceux qui sont faibles, afin qu'ils s'acquittent de leur tâche sans tristesse » (35, 3). Ensuite il demande à chaque moine de ne pas s'attrister lorsqu'il manque de quelque chose ou reçoit moins que les autres (cf. 34, 3; 48, 7; 54, 4).

Mais c'est dans le chapitre 31 qui parle des qualités que doit avoir le cellérier du monastère, qu'il insiste le plus sur ce sujet, où trois fois il recommande de ne pas contrister les autres frères. On pourrait se demander pourquoi saint Benoît se concentre sur ce thème dans ce chapitre, alors qu'il pourrait rappeler la même chose en parlant d'autres domaines et charges de la vie de la communauté. Peut-être parce que le cellérier, l'économe, étant chargé de la gestion de la vie communautaire dans le domaine matériel, risque plus que d'autres d'oublier que la chose la plus importante dans une communauté n'est pas ce qu'on donne et qu'on reçoit, mais la relation personnelle dans laquelle le « commerce » des choses n'est pas essentiel.

La relation, la communion, est toujours le bien principal que nous devons échanger entre nous, même lorsque nous nous donnons ou ne donnons pas les choses, les biens. Au monastère,

comme dans la société, nous sommes tentés de l'oublier, et de donner en pratique plus d'importance aux biens, au travail, aux services que nous échangeons, ou devrions échanger, plus qu'à la relation entre nous, qui est essentiellement fraternelle.

« Fratres non contristet – il ne contristera point les frères » (31,6), est donc la recommandation essentielle que Benoît fait à l'économe. Et tout de suite il répète : « Si un frère vient à lui demander quelque chose de déraisonnable, qu'il ne l'attriste pas en le rebutant avec mépris» (31, 7). Et à la fin du chapitre, Benoît reprend le tout en disant : « Aux heures fixées on donnera ce qui doit être donné et on demandera ce qui doit être demandé, afin que personne ne soit troublé ni contristé dans la maison de Dieu. » (31,18-19)

Ces indications ne peuvent pas concerner seulement le cellérier, mais sont une règle qui concerne tous les rapports fraternels en communauté et à l'extérieur de la communauté. Nous sommes responsables de la joie, et donc du cœur, les uns des autres. Parce que ce qui nous lie est la fraternité que le Christ a créée entre nous en mourant sur la croix pour nous donner sa vie, sa vie de Fils du Père. Maintenant, ce n'est pas seulement le monastère, mais toute l'humanité qui est « maison de Dieu », maison du Père dans laquelle personne ne doit être troublé ou contristé. Maintenant, le trouble et la tristesse du frère me concernent. En être la cause est la trahison la plus grave que je peux faire à Celui qui a versé son sang pour nous réunir en un seul Corps. Et la pire manière de trahir la fraternité est le mépris : « Qu'il ne l'attriste pas en le rebutant avec mépris ». Le mépris réduit le frère à la chose qu'il demande, ou à une attitude qu'il a, donc à un détail de sa personne, et ne le regarde plus pour ce qu'il est aux yeux de Dieu, éternellement.

Lorsqu'on perd le sens de la responsabilité à l'égard de la joie de l'autre, on perd la relation personnelle, on perd la communion. Et alors je ne méprise plus seulement le frère, mais aussi moi-même : je me réduis à ce que j'ai, à ce que je donne ou ne donne pas, et surtout je me réduis au pouvoir que j'exerce. C'est aussi pour cela que saint Benoît insiste au chapitre 31 sur l'attention au cœur, à la joie et à la tristesse de l'autre, parce que l'économe a un pouvoir, un pouvoir matériel, financier, décisionnel, et ceci implique toujours pour lui la tentation de profiter de sa position pour mépriser celui qui doit recourir à lui.

Mais tout peut nous conduire à cette tentation de mépris et nous faire oublier que la tâche la plus importante dans la vie est la fraternité, la communion, et donc de regarder l'autre avec une attention prioritaire à son cœur, à sa joie ou à sa douleur. Aucune personne ne peut être réduite à valoir moins que la relation fraternelle que nous sommes appelés par le Christ à avoir avec elle.

Ceci veut dire que la joie de l'autre doit devenir une tâche prioritaire en communauté et avec tous. Je pense souvent, et avec remords, à une phrase de Mère Teresa de Calcutta : « Nous ne saurons jamais tout le bien que peut faire un simple sourire. »

Le sourire est justement l'attention et l'ouverture de notre visage et de notre cœur au cœur et à la joie de l'autre.

P. Mauro-Giuseppe Lepori Abbé Général OCist